

THÉÂTRE LE REFLET

CAPACITÉ DE LA SALLE

Salle complète : 710 places + 6 places pour personnes à mobilité réduite (PMR)

Parterre : 410 places (341 + 69 places fosse d'orchestre) + 6 places PMR

Balcon : 240 places Galeries : 60 places

1) SPECTACLE PROFESSIONNEL (sur validation du THÉÂTRE LE REFLET)

PRIX PAR JOUR DE SPECTACLE : CHF 5'000.-

- Mise à disposition des loges et du foyer.
- Matériel technique à disposition dans le théâtre (à l'exception du beamer et de l'accordage du piano, cf. fiche technique).
- Conciergerie (nettoyage de la salle, du foyer et des loges).
- Charges relatives au fonctionnement du théâtre (électricité, chauffage, etc.).
- Forfait d'accompagnement technique : 6 services de 4h soit 24h au total.
- Service de billetterie le soir de la représentation.
- Accueil du public : contrôle des entrées de la salle, surveillance de l'entrée des artistes, tenue du vestiaire, du bar et encadrement de cette équipe : 1 service de 4h pour chaque poste.

*Le bar est géré uniquement par le personnel du THÉÂTRE LE REFLET.

PRIX POUR UNE REPRÉSENTATION SUPPLÉMENTAIRE LE MÊME JOUR : CHF 1'500.-

- Mise à disposition des loges et du foyer.
- Matériel technique à disposition dans le théâtre (à l'exception du beamer et de l'accordage du piano, cf. fiche technique).
- Conciergerie (nettoyage de la salle, du foyer et des loges).
- Charges relatives au fonctionnement du théâtre (électricité, chauffage, etc.).
- Forfait d'accompagnement technique : 3 services de 4h soit 12h au total.
- Service de billetterie le soir de la représentation.
- Accueil du public : contrôle des entrées de la salle, surveillance de l'entrée des artistes, tenue du vestiaire, du bar et encadrement de cette équipe : 1 service de 4h pour chaque poste.

*Le bar est géré uniquement par le personnel du THÉÂTRE LE REFLET.

PRIX PAR JOUR DE RÉPÉTITION OU DE MONTAGE : CHF 1'000.-

- Matériel technique à disposition dans le théâtre (à l'exception du beamer et de l'accordage du piano, cf. fiche technique).
- Mise à disposition des loges.
- Charges relatives au fonctionnement du théâtre (électricité, chauffage, etc.).
- Forfait d'accompagnement technique : 4 services de 4h soit 16h au total.
- Surveillance de l'entrée des artistes pendant la durée des répétitions.

TARIFS DE LOCATION

2) SPECTACLE D'ÉCOLE, SPECTACLE AMATEUR, CONFÉRENCE PUBLIQUE, MASTERCLASS ET CONCOURS

PRIX PAR JOUR DE SPECTACLE/MANIFESTATION : CHF 3'700.-

- Mise à disposition des loges et du foyer (pour une éventuelle réception).
- Matériel technique à disposition dans le théâtre (à l'exception du beamer et de l'accordage du piano, cf. fiche technique).
- Conciergerie (nettoyage de la salle, du foyer et des loges).
- Charges relatives au fonctionnement du théâtre (électricité, chauffage, etc.).
- Forfait d'accompagnement technique : 6 services de 4h soit 24h au total.
- Un service de billetterie le soir de la représentation/manifestation.
- Accueil du public : contrôle des entrées de la salle, surveillance de l'entrée des artistes, tenue du vestiaire, du bar et encadrement de cette équipe : 1 service de 4h pour chaque poste.

*Le bar est géré uniquement par le personnel du THÉÂTRE LE REFLET.

PRIX POUR UNE REPRÉSENTATION SUPPLÉMENTAIRE LE MÊME JOUR : CHF 1'500.-

- Mise à disposition des loges et du foyer (pour une éventuelle réception).
- Matériel technique à disposition dans le théâtre (à l'exception du beamer et de l'accordage du piano, cf. fiche technique).
- Conciergerie (nettoyage de la salle, du foyer et des loges).
- Charges relatives au fonctionnement du théâtre (électricité, chauffage, etc.).
- Forfait d'accompagnement technique : 4 services de 4h soit 16h au total.
- Service de billetterie le soir de la représentation/manifestation.
- Accueil du public : contrôle des entrées de la salle, surveillance de l'entrée des artistes, tenue du vestiaire, du bar et encadrement de cette équipe (1 service de 4h pour chaque poste.)

*Le bar est géré uniquement par le personnel du THÉÂTRE LE REFLET.

PRIX PAR JOUR DE RÉPÉTITION OU DE MONTAGE : CHF 1'000.-

- Mise à disposition des loges.
- Matériel technique à disposition dans le théâtre (à l'exception du beamer et de l'accordage du piano, cf. fiche technique).
- Charges relatives au fonctionnement du théâtre (électricité, chauffage, etc.).
- Forfait d'accompagnement technique : 4 services de 4h soit 16h au total.
- La surveillance de l'entrée des artistes si nécessaire et sur décision du directeur technique du théâtre.

TARIFS DE LOCATION

3) ASSEMBLÉE PRIVÉE (SANS FOYER DU BAR)

PRIX PAR JOUR : CHF 2'000.-

- Mise à disposition des loges.
- Matériel technique à disposition dans le théâtre (à l'exception du beamer et de l'accordage du piano, cf. fiche technique).
- Conciergerie (nettoyage de la salle).
- Charges relatives au fonctionnement du théâtre (électricité, chauffage, etc.).
- Forfait d'accompagnement technique : 3 services de 4h soit 12h au total.
- Accueil du public : contrôle des entrées de la salle, surveillance de l'entrée des artistes, tenue du vestiaire et encadrement de cette équipe : 1 service de 4h pour chaque poste.

4) PROMOTIONS SCOLAIRES (SANS FOYER DU BAR)

PRIX PAR JOUR : CHF 800.-

- Mise à disposition des loges.
- Matériel technique à disposition dans le théâtre (à l'exception du beamer et de l'accordage du piano, cf. fiche technique).
- Conciergerie (nettoyage de la salle).
- Charges relatives au fonctionnement du théâtre (électricité, chauffage, etc.).
- Forfait d'accompagnement technique : 6 services de 4h soit 24h au total.
- Accueil du public : contrôle des entrées de la salle, surveillance de l'entrée des artistes, tenue du vestiaire et encadrement de cette équipe : 1 service de 4h pour chaque poste.

TARIFS DE LOCATION

FOYER DU BAR

CAPACITÉ DU FOYER

Repas avec tables (foyer + mezzanine) : 50 + 30 = 80 personnes au total

Conférence : 80 personnes

Debout (foyer + mezzanine) : 140 + 40 = 180 personnes au total

1) RÉCEPTION (AVEC OU SANS OUVERTURE DU BAR)

PRIX PAR JOUR : CHF 500.-

- Utilisation de la vaisselle du théâtre.*
- Utilisation du matériel de projection et de sonorisation (cf. fiche technique).
- Charges relatives au fonctionnement du théâtre (électricité, chauffage, etc.).
- Présence d'un-e responsable d'accueil du public.
- Mise à disposition du mobilier (tables et chaises).
- Service de bar sur demande.**

* La vaisselle doit être lavée et remise en place par le-la LOCATAIRE. La vaisselle cassée ou perdue sera facturée au-la LOCATAIRE.

** Le bar est géré par le THÉÂTRE LE REFLET et les recettes lui reviennent entièrement. Si le-la LOCATAIRE désire organiser une réception, offerte au public ou à un groupe choisi, avant ou après sa manifestation, il-elle a le choix entre plusieurs possibilités :

- 1) Disposer des boissons du THÉÂTRE LE REFLET qui lui seront facturées.
- 2) Apporter des boissons qui pourront être stockées dans la chambre froide du théâtre sachant que nous ne libérons pas les tiroirs réfrigérés du bar.

→ EN AUCUN CAS LE-LA LOCATAIRE NE POURRA VENDRE SES BOISSONS.

TARIFS DE LOCATION

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les taxes relatives à l'organisation du spectacle ou de la manifestation sont à la charge du-de la LOCATAIRE.

La promotion et l'accueil des artistes (repas, hébergement, catering, etc.) sont à la charge du-de la LOCATAIRE.

La taxe d'élimination des déchets et l'assurance choses (cf. Conditions générales en annexe) sont facturées pour chaque manifestation.

L'utilisation du système de billetterie informatique du THÉÂTRE LE REFLET est obligatoire.

Le personnel **supplémentaire**, selon la durée ou la complexité technique ou d'organisation de la manifestation, est facturé à part, en accord avec le-la LOCATAIRE, selon les tarifs suivants :

Technicien·ne (scène, lumière, son)	CHF 55.-/heure
Responsable d'accueil	CHF 169.-/par manifestation ou représentation
Personnel de bar	CHF 106.-/service de 4 heures
Personnel d'accueil (vestiaire, huisserie, contrôle des entrées)	CHF 53.-/service de 4 heures
Concierge	CHF 40.-/heure
Location beamer de la salle	CHF 250.-/jour

Avant la signature du contrat, le-la LOCATAIRE prendra contact avec le directeur technique du THÉÂTRE LE REFLET afin de définir au mieux ses besoins.

Les conditions générales de location de la FAS font partie intégrante du contrat.

THÉÂTRE LE REFLET FONDATION DES ARTS ET SPECTACLES

Case Postale 1155
Rue du Théâtre 4
1800 Vevey – Suisse

Tél. +41 21 925 94 90
office@lereflet.ch
www.lereflet.ch

Gestion des locations
Myriam Lamrani
m.lamrani@lereflet.ch

Directeur technique
Yann Serez
y.serez@lereflet.ch